

practical to adhere to the accepted distinction between the two areas. A second personal view which tends to slant the description of the evaluation process in a somewhat unusual fashion is the emphasis on student learning as a criterion for the evaluation of instruction. The author does demonstrate an awareness of the issues involved, such as the influence of other variables on student learning; however, again, the naive reader might be led to believe that student learning is the major or even the sole criterion of instructional effectiveness.

Overall, Dr. Knapper has provided a clear, well-written overview of the area of instructional evaluation, with a focus on the evaluation of instructional technology. However, the reader should be aware that a simplification of a large and complex area may yield misleading impressions. Also, the technique of relying on one's personal views does result in a pleasantly informal treatment of the issues involved, but may not provide the reader with the commonly accepted definitions and perspectives.

Patricia A. Cranton
Centre for Teaching and Learning Services
McGill University

Leslie, Peter M. *Les universités canadiennes d'aujourd'hui et de demain*, Association of Universities and Colleges of Canada, Policy Studies No. 3, 1980, 446 p.

Les problèmes que vivent présentement les universités canadiennes se situent selon ce rapport aux niveaux du vieillissement du personnel enseignant, des clientèles en décroissance, de la perte de contrôle grandissante sur les programmes d'étude au profit d'une ingérence gouvernementale, de la survivance et du développement des études graduées, du manque de définition des fonctions recherche, et finalement des politiques incohérentes et souvent arbitraires de financement. Le tableau que brosse l'auteur est donc celui d'un réseau relativement jeune et immature mais déjà aux prises avec des problèmes de renouvellement et de vieillissement. La participation double des gouvernements provinciaux et fédéral ne fait qu'ajouter à la complexité des problèmes. Le premier niveau de gouvernement se veut entièrement responsable de ses institutions universitaires sans cependant se préoccuper de la fonction recherche, à quelques exceptions près. Le second niveau se présente comme le bienfaiteur désintéressé tout en espérant influencer si ce n'est l'enseignement tout au moins les directions de la recherche. Les politiques, récentes fédérales au chapitre des subventions de recherche mettent l'accent sur les "subventions thématiques" qui auront comme résultat d'orienter significativement les axes de recherche au Canada. Au surplus, les premières observations sur l'allocation des ressources fédérales de financement de la recherche démontrent que les programmes traditionnels visant à financer les activités de recherche fondamentales pourraient éponger les coûts de développement de ces nouveaux programmes. La recherche fondamentale déjà en situation de sous-développement au Canada pourrait en souffrir profondément.

Au chapitre du financement, l'auteur trace un tableau assez sombre des politiques provinciales de financement et de leur impact sur la structure et le développement des réseaux universitaires provinciaux. Les politiques de financement ont reposé généralement sur l'application discontinue de "formules" de financement sur lesquelles se superposaient des modèles discrétionnaires d'allocation de ressources. Cette approche marquée des situations de réseau où la compétition entre institutions prime sur la concertation, où l'allocation des ressources se caractérise par une inéquité entre les jeunes et petites institutions, les institutions en croissance et les institutions à maturité, et où l'objectif de créer un réseau où les institutions jouent des rôles complémentaires constitue toujours un souhait plutôt qu'une réalité. Les structures que les gouvernements provinciaux ont mis en place ont favorisé l'expansion des systèmes, le développement des services universitaires aux régions éloignées et défavorisées, l'élaboration de programmes pour satisfaire aux besoins de main-d'œuvre et éviter l'attrition des ressources humaines par émigration. Les services aux régions éloignées pour ne prendre que cet exemple sont maintenant remis en question compte tenu des ressources qu'elles drainent annuellement.

Si on ne peut manquer d'être d'accord avec le rapport sur la définition des problèmes confrontés par les universités canadiennes, la soumission des recommandations s'y rapportant doit nous laisser perplexes. Ayant maintenu depuis le début de l'analyse que des changements structurels profonds s'imposaient dans le système universitaire canadien et qu'au surplus les politiques de financement passées avaient échoué dans leurs efforts d'imposer des objectifs de concertation et de planification d'ensemble, on aurait pensé que l'essence des recommandations du rapport porterait sur la reconnaissance de besoins de planification centrale et surtout sur une définition plus claire de la notion de réseau ou de système. L'auteur s'attache systématiquement à refuser cette approche soulignant que la perte d'autonomie institutionnelle signifierait le déclin de la qualité de l'enseignement et de la recherche dans les universités. Ne peut-on pas penser cependant à une planification centrale de type "rationalisatrice" qui aurait comme objectif principal d'aider les institutions à redéfinir leurs rôles et leurs missions, d'instaurer des modes de consultation et de concertation et enfin d'établir des mécanismes d'incitations et de gratification correspondant aux objectifs définis dans le système. La participation gouvernementale pourrait donc se situer au niveau des orientations d'ensemble et les modalités d'application pourraient être laissées aux institutions. Ne situer le problème des systèmes qu'au niveau des formules de financement, comme le propose l'auteur du rapport, ne fait que perpétuer un mode de gestion qui prend pour acquis le développement actuel et inégal des institutions sans poser de jalons précis de planification d'ensemble. L'auteur réfère fréquemment à la notion "d'incitations économiques" comme moteur principal de changement. D'une part, il faut questionner la valeur d'une stratégie qui laisserait à l'institution la responsabilité totale de son développement et surtout de sa redéfinition par rapport aux autres composantes du réseau. D'autre part, lier le financement, comme il est suggéré dans ce rapport, à la qualité de l'enseignement telle qu'évaluée par les clientèles étudiantes

d'une stratégie qui laisserait à l'institution la responsabilité totale de son développement et surtout de sa redéfinition par rapport aux autres composantes du réseau. D'autre part, lier le financement, comme il est suggéré dans ce rapport, à la qualité de l'enseignement telle qu'évaluée par les clientèles étudiantes n'assurera pas nécessairement la continuité et la valeur des programmes. Il est connu que les goûts des clientèles étudiantes sont changeants mais surtout que les programmes n'ont pas acquis les mêmes niveaux de maturation que produisent des années de développement curriculaire et de ressources humaines et financières investies. Qu'advierait-il des jeunes programmes en développement qui doivent toujours se bâtir une réputation? Devrait-on les soumettre aux lois de l'offre et de la demande compte tenu de leurs chances inégales de départ? De plus, la définition des rôles exige la concertation et l'établissement d'orientations de développement de type systémique. Doit-on encore considérer les institutions de type "régional" et à faible niveau de développement, comme indépendantes du réseau aux plans financement et gestion, comme le suggère le présent rapport? Dans la mesure où les objectifs de différenciation des rôles et des fonctions d'un réseau sont réalisés, on peut assumer que même les petites institutions pourraient se tailler une place de choix et drainer des clientèles étudiantes extra-régionales. Le déséquilibre des ressources et peut-être surtout l'absence de définition de rôles propres à ces institutions sont responsables de la stagnation et des problèmes financiers qu'elles connaissent. Les financer sur une base "discrétionnaire", comme le suggère le rapport, serait entretenir les relations de dépendance qu'on veut très justement abolir, et perpétuer la médiocrité.

On peut aussi se sentir très inconfortable par le rôle que le gouvernement fédéral serait appelé à jouer advenant une réalisation des recommandations sur la recherche telles que suggérées. Selon l'auteur, de telles politiques changeraient de façon significative la nature des liens entre l'enseignement et la recherche dans les universités. Accepter ce précepte est au départ abdiquer la responsabilité provinciale en matière de développement et surtout d'orientation des activités universitaires au profit du développement de la recherche. La fin peut être bonne en soi sans que les moyens choisis soient appropriés. De plus, l'auteur propose que les fonctions recherche et enseignement supérieur soient dissociées afin d'assurer un financement plus équitable de ces programmes d'étude et d'éviter leur multiplication incontrôlée. Une telle stratégie semble non fondée puisque d'une part les étudiants gradués ont constitué de fait une des premières sources de main-d'oeuvre spécialisée des programmes de recherche universitaire, et que d'autre part, couper l'étudiant de cette source d'expérience privilégiée serait égal à limiter son champ de compétence et de formation. La dissociation de l'enseignement et de la recherche pourrait cependant avoir des conséquences plus sérieuses encore sur l'avenir des universités en ce qu'elle créerait deux classes de travailleurs universitaires, les chercheurs et les enseignants, et deux champs d'activités isolés et indépendants. On peut se demander par ailleurs quel serait l'avantage sous de telles conditions de conserver la fonction recherche dans l'enceinte universitaire plutôt que de la développer dans des centres de recherche auto-

nomes et quasi-indépendants. Le rapport est très peu loquace sur ce sujet de même que sur le rôle que jouent les centres de recherche présentement en opération au Canada. Certes, on ne peut être en désaccord avec l'augmentation des fonds de recherche, la couverture de tous les frais afférents y compris le temps des chercheurs, et les objectifs de développement des infrastructures. Ceci étant dit, l'auteur n'a résolu en rien les problèmes d'allocation de ressources entre les institutions et surtout les problèmes d'orientation de la recherche en fonction d'objectifs de développement qui sont à la fois provinciaux et fédéraux. L'auteur suggère une participation fédérale prépondérante dans l'établissement des politiques d'ensemble de la recherche au Canada. Une politique basée sur la concertation avec les provinces est essentielle au développement intégré de ce secteur d'activité universitaire. De même ne faudra-t-il pas laisser les politiques de financement de la recherche remplacer les processus formels et concertés de planification pour opérer les changements structurels attendus des universités.

Lise Tremblay
Bureau de recherche institutionnelle
Université de Montréal

J.A. Corry. *My Life and Work: a Happy Partnership*. Kingston: Queen's University, 1981. XV and 239 p. \$18.50.

It was my practice for many years to give to those of my students in English who were going on to graduate school and an academic career a copy of Donald Creighton's *Harold Adams Innis: Portrait of a Scholar*. The subtitle was the key. Both Creighton and Innis were dedicated as well as first-rate scholars and this relatively slim volume was in essence a study of the nature of scholarship. It was also a dramatic revelation of the joys and the tribulations of the academic life.

The memoirs of Alex Corry constitute a companion volume, less emphatic on the research or scholarship function of the professor's role but more illuminating on the complementary function, teaching. The focus here is on the classroom rather than the library, the concern with the dissemination of knowledge rather than with its advancement. Both books demonstrate that the functions are complementary. Innis' belief in and his active defence of liberal education are legendary, the basis for his conception of the idea of the university and the point of departure for his attitude towards graduate study and scholarship in general. Corry specifically disclaims any pretensions to serious scholarship and notes that his principal publication was an undergraduate textbook. *Democratic Government and Politics* was, however, a pioneer work which proved to be the staple of Canadian courses in political science for a quarter of a century. It is at least conceivable that the germ of as many doctoral dissertations emerged during the reading of Corry's text as of Innis' *The Fur Trade* or *The Cod Fisheries*. It is also conceivable that Corry might have produced a work in the field of political